

ADULTE APPRENANT	PROBLÉMATIQUES	ÉTAT DE LA SITUATION ET OBSTACLES SUSCEPTIBLES DE FREINER LA PARTICIPATION DE L'ADULTE APPRENANT	ACTEURS CONCERNÉS
	<p>FINANCEMENT DES INSTITUTIONS</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les services aux entreprises des établissements postsecondaires ne sont pas subventionnés. Les cours et les programmes offerts doivent s'autofinancer et même générer des profits. La cohabitation des services aux entreprises avec le secteur régulier est difficile. En effet, la disponibilité des ressources humaines et matérielles va en priorité au secteur régulier. Les surplus des services aux entreprises des cégeps et des commissions scolaires servent souvent à payer le manque à gagner du secteur régulier. Ce transfert des surplus limite la capacité des services aux entreprises à offrir des formations coûteuses en ressources humaines. Ces services sont tout à la fois les « vaches à lait » et les « parents pauvres » des cégeps et des commissions scolaires. Le financement par enveloppe fermée des cégeps ne favorise pas l'offre de cours à temps partiel. Les achats de cours à la pièce d'Emploi-Québec n'ont pas d'effet structurant à long terme sur l'offre aux adultes des cégeps. 	<p>MELS EMPLOI-QUÉBEC et CLE CÉGEPS et UNIVERSITÉS</p>
	<p>AIDE FINANCIÈRE DU MELS</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les adultes en formation générale de base n'ont toujours pas accès à l'aide financière du MELS. Qui plus est, la structure actuelle de l'aide offerte par le MELS ne convient pas au parcours atypique d'un adulte qui retourne aux études. 	<p>MELS</p>
	<p>RECONNAISSANCE DE LA FORMATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> Même sanctionnées par le MELS, les AEP et les AFP sont inférieures au DEP. Pour un employeur contraint d'exiger un secondaire V, ces formations axées vers l'employabilité seront insuffisantes. Le certificat de qualification professionnelle et l'attestation de compétence s'adressent aux travailleurs visés par une norme professionnelle de la CPMT. Ces reconnaissances du MESS confirment la maîtrise des compétences nécessaires à l'exercice d'un métier. Avec le temps, les diplômés axés sur l'expérience du MESS pourraient prendre le pas sur ceux du MELS (DEP, ASP). 	<p>MELS, MESS et CPMT</p>
	<p>ALPHABÉTISATION ET FORMATION DE BASE</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les objectifs spécifiques d'Emploi-Québec peuvent susciter des tensions dans le parcours éducatif de l'apprenant. L'apprenant soutenu par Emploi-Québec sera orienté vers des programmes d'employabilité à court terme. À l'opposé, les CEA valorisent le développement personnel et l'intégration sociale de l'apprenant : ces services s'inscrivent dans le cadre d'une formation générale à plus long terme. Les ressources consacrées à l'accueil, l'animation, l'accompagnement et l'amont de la formation (sensibilisation, information, promotion) sont limitées. Ces étapes permettent de favoriser une demande éducative plus claire, de mieux répondre aux besoins des adultes. 	<p>CEA GROUPES D'ALPHABÉTISATION EMPLOI-QUÉBEC et CLE</p>
	<p>EMPLOYABILITÉ OU ÉDUCATION?</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le manque d'harmonisation entre les missions du MELS et d'Emploi-Québec affecte le développement de l'éducation des adultes. Ce manque révèle l'absence d'une conception de l'éducation des adultes où l'apprenant pourrait évoluer selon ses besoins. L'exemple des sans-emplois : certains peinent à s'insérer dans les programmes d'Emploi-Québec et se retrouvent sans ressources alors qu'ils auraient besoin d'une bonne formation générale. Les commissions scolaires sont alors impuissantes à répondre à leurs besoins. L'exemple du financement : tandis que le MELS réduit sa part, Emploi-Québec exerce plus d'influence sur l'organisation d'une offre déjà fortement orientée vers l'employabilité. 	<p>MELS EMPLOI-QUÉBEC et CLE</p>
	<p>SOUTIEN D'EMPLOI-QUÉBEC</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les modalités du soutien accordé par Emploi-Québec aux bénéficiaires ou aux prestataires peuvent se transformer en obstacles à la formation. La durée du soutien offert à un adulte peut être trop courte pour lui permettre de compléter une formation de base, par exemple. L'adulte est alors confronté au sentiment qu'il est inutile de débiter une formation qu'il ne pourra terminer. Emploi-Québec privilégie des mesures visant l'employabilité et l'insertion sur le marché du travail plutôt que l'accès à la formation générale. Emploi-Québec n'offre aucun soutien aux travailleurs en emploi qui veulent améliorer leur situation. 	<p>EMPLOI-QUÉBEC et CLE</p>
	<p>FORMATION EN ENTREPRISE</p>	<ul style="list-style-type: none"> Malgré un discours officiel sur l'importance de la mise à jour des compétences, il n'y a pas de véritable culture de la formation dans les entreprises du Québec. L'offre de formation a augmenté et s'est diversifiée au cours des dernières années, mais la participation demeure faible dans les petites entreprises, alors que les adultes qui ont le plus besoin de formation sont ceux qui y ont le moins accès. 50 % de la formation financée est liée à des programmes donnés en entreprise. Cette demande est ponctuelle, façonnée par les changements technologiques. Les entreprises ont recours aux services spécialisés des commissions scolaires et des cégeps ou encore à des formateurs privés. Très utilisé, le compagnonnage mise sur l'expertise développée au sein de l'entreprise, mais les connaissances acquises sont difficilement transférables d'une entreprise à l'autre. Par ailleurs, certains employeurs hésitent à offrir une formation qui permettrait à l'employé de trouver plus facilement un nouvel emploi. Ils craignent que cette formation ne profite à un autre employeur. 	<p>CPMT EMPLOI-QUÉBEC et CLE EMPLOYEUR et SYNDICATS SERVICES AUX ENTREPRISES (CÉGEPS ET COMMISSIONS SCOLAIRES) FORMATEURS PRIVÉS</p>
	<p>INFLUENCES DÉCISIVES</p>	<ul style="list-style-type: none"> Il faut tenir compte de l'importance des charges et des responsabilités familiales. La difficulté de concilier travail, famille et études devient un obstacle. L'attitude des proches à l'égard du projet de formation de l'adulte est déterminante. Ce dernier peut subir des pressions à l'effet d'assumer d'abord ses responsabilités familiales. La valeur accordée à l'éducation par l'adulte et la présence d'une culture de la formation dans son entourage sont importantes. Dans un milieu sans culture de la formation, le désir d'aller en formation peut être interprété comme une menace : ce désir représente un bouleversement de l'ordre établi. On observe que l'entrée à l'école des enfants peut être un incitatif à la formation, principalement chez les mères. 	<p>FAMILLE et PROCHES</p>